

REGLEMENT PARTICULIER

TOURNOI DU VOLANT EXPRESS 8 (21 et 22 novembre 2026)

- 1- Le tournoi est déclaré sous le numéro de dossier 2600591.
- 2- Le juge-arbitre principal de la compétition est M. Antoine WEBER.
Le GEO de la compétition est Mme Sylvie CHABRIER.
- 3- Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués. Il est géré par le logiciel Badnet.
- 4- Tout participant doit être en règle avec la FFBaD ou avec sa fédération nationale affiliée BWF, être en possession de sa licence 2026/2027 le jour du tournoi et ne pas être sous l'effet d'une sanction fédérale ou d'un arrêt médical.
- 5- Les matchs se jouent en deux sets gagnants de 15 points.
- 6- Le tournoi n'a qu'une catégorie : Sénior ou assimilé, qui est ouverte à partir de la catégorie Minime à la catégorie Vétéran. Il est ouvert aux joueurs classés de **N3 à NC**.
- 7- Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives par un des moyens suivants :
 - sur MyFFBAD ou Badnet
 - par Courrier : Ligue Grand Est de Badminton, 13 Rue Jean Moulin 54510 Tomblaine
 - par Mail : forfait@lgebad.com
- 8- Une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains. Tout joueur portant une tenue ayant pour emblème une instance fédérale (Fédération, Ligue, Codep ou Club) à laquelle ce joueur appartient, est autorisé.
- 9- Les décisions du juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit d'exclure partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.
- 10- Les horaires diffusés pendant la compétition le sont à titre indicatif. Tout devra se présenter à la table de marque au plus tard **35 minutes avant son premier match** et ce pour chaque jour de la compétition. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au juge-arbitre et à la table de marque. Un joueur qui ne se présenterait pas sur le terrain dans les cinq minutes suivant l'appel de son match pourra être déclaré forfait par le juge-arbitre.
- 11- Les volants sont à la charge des joueurs (partage équitable). En cas de litige, **le volant officiel (RSL Tourney n° 03)** devra être utilisé. Les volants seront fournis gratuitement lors des finales. Le volant officiel sera en vente dans la salle.
- 12- Le temps de repos entre les matchs est de 20 minutes minimum.

- 13- Le temps de prise de contact avec les terrains (dit « d'échauffement ») sera de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de repos
- 14- Les matchs sont majoritairement auto-arbitrés. Tout joueur pourra, à tout moment, faire appel au juge-arbitre qui pourra désigner un arbitre habilité par la CDOT s'il le juge nécessaire, à condition qu'un arbitre soit présent et disponible
- 15- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et au protocole sanitaire, et un nombre suffisant de volants (sauf pour les finales).
- 16- Seuls auront accès au plateau de jeu :
- les joueurs disputant un match ou appelés pour un match,
 - leur conseiller (un maximum par demi terrain),
 - les organisateurs et les officiels techniques,
 - les photographes,
 - le service médical sur demande du juge-arbitre et lui seul.

Une zone d'appel (« salle d'attente ») sera délimitée en bas des escaliers pour les joueurs appelés pour les prochains matchs.

Les conseils sont autorisés pendant les matchs. Les conseillers doivent se placer sur les chaises directement derrière le joueur qu'ils conseillent (la configuration du plateau sportif ne permettant pas leur positionnement systématique derrière les terrains, ils devront occuper les places réservées à leur intention à proximité de ces derniers)

Ils devront respecter les « règles officielle du badminton » et le « Code de conduite des conseillers, entraîneurs et éducateurs ». En cas de non-respect, le juge arbitre pourra faire sortir le conseiller de l'aire de jeu.

- 17- Tout volant touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » au service et en cours de jeu.

18- Tableaux.

Les tableaux proposés sont : **DD - DH – DM**

Les **doubles se dérouleront le samedi** des phases de poules jusqu'à la finale, et **les mixtes le dimanche** des phases de poules jusqu'à la finale.

Les joueurs pourront s'inscrire dans 1 ou 2 tableaux.

Les séries seront composées lors du tirage au sort **en fonction du CPPH** des paires inscrites.

Dans une même série, le(la) meilleur(e) classé(e) de la paire devra avoir au maximum 1000 points de plus que le(la) moins bien classé(e).

Un(e) joueur(euse) sans partenaire pourra s'inscrire au choix, et le club fera son possible pour lui en trouver un(e) si le nombre de places restantes le permet.

C'est la côte FFBAD (CPPH) de la paire au **dimanche 8 novembre 2026** qui sera pris en compte pour le tirage au sort. Ce classement évoluant toutes les semaines, il se peut que le jour du tirage au sort il diffère de celui du jour de l'inscription. Si le classement dépasse N3 au jour du tirage au sort, la paire se verra refuser son inscription et sera remboursée. Le partenaire se retrouvant seul pourra chercher un remplaçant si la limite du nombre d'inscrits n'est pas encore atteinte.

Le mode de compétition retenu est la poule pour la 1ère phase et l'élimination directe pour la phase finale.

Au vu de la durée réduite des matchs en sets de 15 points, nous privilégierons dans la mesure du possible des poules d'au moins 4 joueurs avec 2 sortants par poule.

19- Inscription

Le nombre d'inscriptions est limité à 100 paires le samedi et 70 paires le dimanche. Nous tiendrons compte de la date d'inscription de la paire complète sur Badnet en cas de surnombre. Ce quota pourra évoluer en fonction des premiers retours sur la durée des matchs avec le nouveau système.

L'ouverture des inscriptions est fixée au dimanche 30 août 2026 à 0h00.

La **date limite d'inscription** est fixée au **dimanche 8 novembre 2026 à 23h59**. Si le nombre maximum de participants(es) est atteint avant la date limite d'inscription, celle-ci sera close prématurément

Le tirage au sort est fixé au **vendredi 13 novembre 2026**.

Le montant des droits d'engagement est fixé à : 15 € pour 1 tableau 20 € pour 2 tableaux. Tout(e) joueur(euse) remplaçant(e) devra s'acquitter des droits d'engagement. Le mode d'inscription et de paiement peut être individuel ou par club.

20- Une buvette sera ouverte pendant toute la durée du tournoi avec restauration rapide (plats chauds et froids) et boissons chaudes et froides

21- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou incident durant la compétition.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au Règlement Général des Compétitions et au présent règlement.

L'organisatrice : Sylvie CHABRIER

Le juge-arbitre : Antoine WEBER